

# Rationalisation du discours et production du savoir sur l'environnement

Azzedine KADIR\*  
Université de Tizi-Ouzou, Algérie  
*akadiry@yahoo.fr*

Date de soumission: 01/03/2022 Date d'acceptation: 05/04/2022

## Résumé

Il est souvent visible que certaines expressions ont acquis, au grès des aléas du contexte, une place démesurée au sein même des discours institutionnels. Il a été démontré, à maintes reprises, que tout discours prend forme dans un espace discursif précis et développe des récursivités lexicales conséquentes. Le nombre de discours relatifs à des thématiques récurrentes suffit pour se rendre compte que l'utilisation de certaines notions devient inévitable. Le présent article propose d'analyser le discours sur l'environnement en s'inspirant des considérations théoriques empruntées à l'analyse du discours.

Cette dernière, permet d'élucider certains procédés discursifs de figement à l'œuvre dans les discours institutionnels circulants sur le climat, de même que les différentes stratégies discursives qu'ils mobilisent dans le champ discursif de la banque mondiale où l'environnement continue d'être saisi comme un objet de discours. L'utilisation de cette notion vague et fourre-tout relève pourtant d'une évidence voulue par un discours expert doté d'une forte dimension normative destinée à être suivie d'effets politiques. Le caractère institutionnel de ce discours permet à la notion de l'environnement d'acquiescer une place privilégiée dans l'espace public et une légitimité institutionnelle qui lui assure une notoriété et une stabilité du sens.

### Mots clés:

Environnement - Notion - Dynamique - Mécanisme - Gestion.

Auteur correspondant: Azzedine KADIR E-mail: akadiry@yahoo.fr

## ترشيد الخطاب وإنتاج المعرفة حول البيئة

### ملخص

غالبًا ما يكون واضحًا أن بعض التعبيرات قد اكتسبت، من خلال تغيرات السياق، قيمة معتبرة في الخطاب المؤسسي. لقد تمّ مرارًا وتكرارًا، إثبات أن أي خطاب يتشكل في فضاء خطابي دقيق يشكل تكرارات معنوية مهمة. يقترح هذا المقال تحليل الخطاب حول البيئة من خلال المفاهيم النظرية المستعارة من تحليل الخطاب. هذا الأخير يجعل من الممكن توضيح بعض الاستراتيجيات الخطابية لتحديد الخطاب المؤسسي حول البيئة الناتج من طرف البنك الدولي. ومع ذلك، فإن استخدام هذا المفهوم الغامض هو متعمد ومرغوب فيه وذلك في إطار خبرة معترف بها وذات بعد سياسي. يسمح الطابع المؤسسي لهذا الخطاب لمفهوم البيئة بالحصول على مكانة مميزة في الفضاء العام وشرعية مؤسسية تضيف عليه سمعة معتبرة واستقرارًا للمعنى.

### الكلمات المفتاحية:

البيئة - المفهوم - الديناميكيات - الآلية - الإدارة.

## **Rationalization of discourse and production of knowledge on the environment**

### **Abstract**

It is often visible that certain expressions have acquired, through the vagaries of the context, a disproportionate place within institutional discourse. It has been demonstrated time and time again that any discourse takes shape in a precise discursive space and develops consequent lexical recursions. The number of speeches relating to recurring themes is enough to realize that the use of certain notions becomes inevitable.

This article proposes to analyze the discourse on the environment by drawing inspiration from theoretical considerations borrowed from discourse analysis. The latter makes it possible to elucidate certain discursive processes of freezing at work in the circulating institutional discourses on the climate, as well as the different discursive strategies that they mobilize in the discursive field of the World Bank where the environment continues to be grasped as an object of discourse. The use of this vague and all-encompassing notion is, however, an obviousness desired by an expert discourse endowed with a strong normative dimension intended to be followed by political effects. The institutional character of this discourse allows the notion of the environment to acquire a privileged place in the public space and an institutional legitimacy which gives it notoriety and stability of meaning.

### **Keywords:**

Environment - Concept - Dynamics - Mechanism - Management.

## **Introduction:**

Cet article se propose d'engager une réflexion sur le rôle que joue l'institution dans la construction du discours de la banque mondiale, en tenant compte des relations de pouvoir qu'elle instaure. Il se penche plus précisément sur le discours produit sur l'environnement en 2010 par son Président Robert B. Zoellick, Le choix de ce discours a cependant l'avantage de montrer les différents procédés discursifs qu'il utilise pour concevoir un texte totalement pourvu de notions stéréotypées afin de susciter chez le lecteur un effet d'adhésion.

Le discours du Président du Groupe de la banque mondiale porte sur l'environnement et ses enjeux lourds de conséquences à l'échelle de la planète. En même temps que la planète se réchauffe, le régime des précipitations se modifie et des phénomènes extrêmes tels que sécheresse, inondations et incendies de forêts deviennent plus fréquents. Les populations pauvres sont confrontées à la perspective de récoltes désastreuses, d'une baisse de la productivité agricole, d'une recrudescence de la faim, de la malnutrition et de la maladie. L'importance accordée à ce thème, devenu problématique, impose à Robert B. Zoellick de produire un discours sur l'environnement dans le but de promouvoir un développement durable et de tenter d'expliquer certaines de ses interconnexions avec de multiples domaines: l'économie, l'énergie, l'écologie, les technologies, la finance et la gouvernance. Notre travail consiste d'abord à examiner ce discours pour en repérer les différentes formulations de la notion de l'environnement et successivement à donner un aperçu de la structure et du fonctionnement de la parole institutionnelle sur l'environnement.

Nous expliquerons le pouvoir d'une notion, de comprendre le rapport à l'argumentation qu'elle construit et de l'appréhender au travers de sa mise en discours, c'est-à-dire sa capacité à susciter la polémique et sa circulation dans l'espace public.

### **1. Considérations théoriques:**

Une notion suppose des formulations produites par quelqu'un qui se mobilise en vue d'un but précis. Ce but peut appeler à une réponse immédiate ou

seulement à un changement d'attitude auprès de l'opinion publique. Ainsi, le locuteur, par exemple, doit connaître les usages socio politiques qui investissent une formule pour qu'elle fonctionne en discours:

À un moment du débat public, une séquence verbale, formellement repérable et relativement stable du point de vue de la description linguistique qu'on peut en faire, se met à fonctionner dans les discours produits dans l'espace public comme une séquence conjointement partagée et problématique. Portée par les usages qui l'investissent d'enjeux socio-politiques parfois contradictoires, cette séquence connaît alors un régime discursif qui fait d'elle une formule: un objet descriptible dans les catégories de la langue, et dans les pratiques langagières et l'état des rapports d'opinion et de pouvoir à un moment donné au sein de l'espace public déterminent le destin - à la fois envahissant et sans cesse questionné - à l'intérieur des discours. (Krieg-Planque, 2003, p.14)

Énoncer une notion présuppose, au préalable, une mise en circulation des significations multiples et contradictoires renvoyant à un système de croyances attesté. Dans ce cadre, nous pensons que l'environnement constitue une formule dans la mesure où les quatre propriétés établies par Krieg-Planque sont réunies: le figement, la dimension discursive, le statut de référent et l'aspect polémique.

### **1.1. Caractère figé**

La notion de l'environnement a une propriété figée et constitue une unité lexicale simple selon la catégorie syntaxique, sémantique et morphologique de chaque unité, c'est-à-dire «une formule présente nécessairement un certain degré de figement, dans la mesure où elle est perçue comme un tout et peut fonctionner comme une dénomination». (Krieg-Planque, 2013, p.112).

Nous envisageons alors l'environnement comme une formule au travers des différentes formes de figement que le Président du Groupe de la banque mondiale modèle et fait circuler dans l'espace institutionnel. Nous donnons, ici, la

liste non exhaustive de ces expressions figées qui jonchent le discours de ce Président:

«environnement mondial», «évolutions environnementales», «scénarios environnementaux», «chocs environnementaux», «régime environnemental», «défi environnemental», «modifications environnementales», «réchauffement environnemental», «système environnemental», «perturbations environnementales», «variations environnementales», «dommages environnementaux», «dimension environnementale», «protection environnementale», «financement environnemental», «négociations environnementales», «variabilité environnementale», «réglementation environnementale».

Nous voyons clairement comment le caractère formulaire de l'unité lexicale «environnement» génère, comme une matrice, d'autres expressions plus ou moins figées. Ces expressions variées viennent justifier la polysémie de la formule et appuie également l'hypothèse selon laquelle la notion de l'environnement s'est imposée comme formule dans l'espace public.

### **1.2. Caractère discursif**

L'appréhension de la formule en discours permet de l'éloigner de la linguistique: «Une formule donnée se manifeste comme telle en discours, et la notion de "formule" renvoie à du discursif avant de renvoyer à du linguistique». (Krieg-Planque, 2013, p.113). Ainsi, la formule n'a d'existence qu'en relation avec les acteurs sociaux qui en font usage et les événements qui la portent. Autrement dit, aucune expression n'est prédéterminée à devenir une formule. C'est dans la pratique discursive, dans les intentions des locuteurs et dans l'investissement de la parole institutionnelle qu'apparaît la formule. En ce sens, il est intéressant de voir comment les locuteurs légitiment ou disqualifient une formule.

### **1.3. Caractère du référent social**

Le concept de référent social est un objet de discours pour lequel nous devons prendre une position. Il dépend d'une doxa et représente pour les personnes quelque chose dans le monde extralinguistique à un instant précis:

Dit autrement, une formule fonctionne comme passage obligé des discours dans un espace public donné, qu'il s'agisse pour les locuteurs de la soutenir ou de la récuser. La formule est un objet discursif dont les locuteurs sont invités à s'emparer, un objet par rapport auquel ils sont amenés à prendre position. À cet égard, une formule relève de fonctionnements doxiques, contribue à la structuration du sens commun, participe à la naturalisation des concepts qu'elle dénomme: elle est à mettre en rapport avec des visées consensuelles et avec la mise en discours de l'évidence. (Krieg-Planque, 2013, pp.114 -115)

Dans l'espace public, la notion de l'environnement a commencé à être utilisé au moment où le mouvement des écologistes a promu des campagnes, à travers un réseau d'organisations écologiques, afin de rendre plus visible les effets du risque climatique sur le développement humain. Sa signification a donc toujours été liée à la dégradation de l'environnement.

Mais ce qui attire notre attention, c'est l'apparition de cette formule, particulièrement remarquable, dans les institutions internationales à l'image de la banque mondiale. La question de l'environnement est l'un des défis les plus complexes de notre époque et ses effets sur les pays ne peuvent, seuls, faire face aux décisions politiques controversées. Cela témoigne de la prise en charge de ce que la formule est supposée désigner, dans le cadre plus large de la montée en puissance des problématiques économiques et écologiques.

#### **1.4. Caractère polémique**

C'est dans la définition même de la notion de l'environnement que se sont cristallisés des enjeux sociopolitiques liés à la protection du climat et au développement humain dans les pays pauvres toujours en retard sur ces sujets. Nous pensons que ce quatrième caractère est lié au troisième caractère: «La dimension polémique des formules est profondément liée à la propriété précédente: c'est précisément parce qu'elle s'impose comme passage obligé des discours qu'une formule fait l'objet de polémiques, c'est parce qu'il y a territoire partagé qu'il y

a conflit». (Krieg-Planque, 2013, p.116).

La notion de formule pose quelques problèmes à ses usagers. Elle implique de saisir les positions des acteurs en fonction des énoncés hétérogènes produits. En relevant les différents points de vue des locuteurs sur le sens d'une formule donnée, Krieg-Planque précise ceci: «La réflexivité langagière, par laquelle les locuteurs prennent les mots pour objets de leur parole, est alors constituée en point d'observation privilégié: en commentant le mot lui-même, les locuteurs donnent à voir un aspect de la position qu'ils occupent». (Krieg-Planque, 2013, p.117). Ainsi, la notion de l'environnement permet de se positionner dans l'espace public et ses variantes permettent aux locuteurs, en la manipulant et la reformulant, de se construire différentes opinions envers elle.

## **2. Portée institutionnelle de la formule**

La notion de l'environnement est omniprésente dans le discours de Robert B. Zoellick, plus particulièrement dans la politique de la banque mondiale sur le développement humain et la gouvernance mondiale:

Ce discours sur l'environnement dans le monde est le fruit des efforts déployés pour allier l'expérience du Groupe à des travaux de recherche afin d'augmenter la somme des connaissances sur un développement à l'épreuve de l'environnement. Les pays en développement seront frappés de plein fouet par les effets de l'environnement, alors même qu'ils s'efforcent de vaincre la pauvreté et de promouvoir leur croissance économique. L'environnement menace d'accroître encore leur vulnérabilité, de saper les résultats de longues années d'efforts et de gravement compromettre leurs perspectives de développement. Par conséquent, il devient encore plus difficile de pouvoir atteindre et réaliser les objectifs du Millénaire et d'assurer un avenir sécurisé et viable au-delà de 2015. (Robert B. Zoellick, Président du Groupe de la Banque mondiale)

Ainsi, la place qu'occupe cette formule, dans le champ institutionnel, nous conduit à d'importantes considérations. Il semble en effet qu'en période de croissance économique, la rhétorique internationale est pensée et orientée selon des stratégies discursives précises. Les connaissances transmises aux gouvernements et aux États sont généralement élaborées pour être persuasives et de mieux faire adhérer les pays à un projet d'envergure mondiale. Si le discours de Robert B. Zoellick met en avant l'évidence de la notion de l'environnement pour justifier d'importants changements dans les politiques sociales, alors que cette notion est polémique, il ne l'utilise que dans une dynamique argumentative visant à faire adhérer les pays à sa politique mondiale.

La contrainte spécifique est l'imposition de la notion de l'environnement par l'institution, car le fait de dénoncer des pratiques qui transgressent le bon sens (normes institutionnelles) et la morale d'une vie en communauté, est difficile à remettre en cause.

Robert B. Zoellick utilise donc un style formulaire à travers lequel il construit et fait circuler les représentations que l'institution lui transmet. Selon Rist, le style formulaire produit le savoir sur le réel. Il construit aussi le modèle symbolique et représentationnel du public visé. Ceci se fait en évitant de remettre en question l'autorité de l'institution, en lui attribuant une apparente neutralité de son discours qui impose un contenu à l'insu de l'autre.

J'appellerai ici "style formulaire" l'ensemble des relations syntagmatiques nominales, verbales et narratives que l'on peut identifier dans le "discours expert", c'est-à-dire le fait que, de manière générale, la présence d'un terme suppose la coprésence d'un autre, les deux formant alors une unité indissociable, mais aussi l'existence de plusieurs énoncés narratifs qui, en quelque sorte, "s'appellent" les uns les autres, entraînant ainsi la prévisibilité du discours. (Rist, 2002, p.11)

L'autre technique employée par le même auteur pour expliquer la fonction

des formules stéréotypées est de rassurer l'autre en lui racontant une histoire qu'il connaît déjà et qui est semblable à toutes les autres:

Le style formulaire a donc pour première fonction de rassurer le lecteur en lui racontant une histoire qu'il connaît déjà, non seulement parce que son cadre narratif est fixé, mais parce qu'elle est semblable à toutes les autres. Cette histoire n'a donc rien de spécifique, elle n'est pas propre à des acteurs particuliers, inscrits dans le temps et dans l'espace: elle est "mondiale", "universelle", "planétaire". (Rist, 2002, p.13)

Ces formules stéréotypées agissent sur l'imaginaire du destinataire de façon symbolique. Dans la plupart des discours des responsables des institutions internationales, la même stratégie discursive est parfois utilisée pour rendre le discours plus réel, parfois, plus évident et plus raisonnable pour le lecteur: «La population mondiale, l'humanité, la communauté internationale, tous et chacun n'apparaissent ici que comme des figurants ou comme le chœur de la tragédie antique, témoin et commentateur d'une action, jouée en l'occurrence par des mots aux référents ambigus». (Rist, 2002, p.13)

Ainsi, le locuteur oblige les lecteurs à se préoccuper d'une thématique qui suscite des débats mais dont la majorité des acteurs s'accordent à dire qu'elle est d'importance mineure. De plus, le discours de Robert B. Zoellick relève de l'expertise et prive les lecteurs de sa liberté de refuser l'utilisation d'un syntagme qui n'a pas de définition précise: «C'est ce discours politique de "bon sens général", commun à de très nombreux acteurs parce qu'ils veulent être acteurs et reconnus comme tels par ces nombreux lieux de pouvoir, que nous qualifions de discours expert». (Cusso et Gobin, 2008, p.6)

L'utilisation de la notion de l'environnement amène à une mobilisation d'un raisonnement rationnel qui s'appuie sur une argumentation dont la caractéristique est une rhétorique de l'impartialité: «Cette stratégie de la neutralité (éthique) trouve son accomplissement naturel dans la rhétorique de la scientifi-

cité». (Bourdieu, 1982, p.155)

De plus, le discours de Robert B. Zoellick s'appuie sur un pouvoir symbolique renforcé par une manipulation cognitive qui, en ordonnant des éléments connus et acceptés, suivant un but précis, laisse supposer une rationalité en arrière-plan. En désignant d'un même élan le «développement humain» et la «croissance économique», la notion de l'environnement contribue à atténuer les dépenses publiques en la soutenant par une nouvelle phraséologie: «plan environnemental», «action environnementale», «conditions environnementales», «accord environnemental», etc). C'est ainsi que la notion de l'environnement se légitime par un pouvoir symbolique que lui confère l'institution:

Mais c'est dans la constitution des groupes que se voient le mieux l'efficacité des représentations, et en particulier des mots, des mots d'ordre, des théories qui contribuent à faire l'ordre social en imposant les principes de division et, plus largement, le pouvoir symbolique de tout le théâtre politique qui réalise et officialise les visions du monde et les divisions politiques. (Bourdieu, 1982, p.152)

Le discours de Robert B. Zoellick fini par imposer la notion de l'environnement comme mot et comme objet de discours et par lui faire une place de choix dans l'espace institutionnel. Le positionnement du Président du groupe de la banque mondiale est également pragmatique puisqu'une posture normative se définit par rapport à des sources d'informations véhiculées par un pouvoir symbolique inscrit dans la pratique discursive:

Cela signifie que le pouvoir symbolique ne réside pas dans les "systèmes symboliques" sous la forme une "illocutionary force" mais qu'il se définit dans et par une relation déterminée entre ceux qui exercent le pouvoir et ceux qui le subissent, c'est-à-dire dans la structure même du champ où se produit et se reproduit la croyance. Ce qui fait le pouvoir des mots et des mots d'ordre,

pouvoir de maintenir l'ordre ou de le subvertir c'est la croyance dans la légitimité des mots et de celui qui les prononce, croyance qu'il n'appartient pas aux mots de produire. (Bourdieu, 2007, p. 410)

Ainsi, le positionnement peut s'accomplir à travers son inscription dans le discours car celle-ci relève d'un mode de construction de l'énonciation qui institue la position de l'énonciateur et organise le sens des mots. Un tel discours qui mobilise les motifs de persuasion rend le débat perméable aux argumentations raisonnées sur les tenants et les aboutissants de cette politique.

À ce propos, il est illustratif de parler des tensions externes exercées par l'institution sur la notion de l'environnement dans le but de neutraliser les autres discours que le public se forme. En examinant le discours de Robert B. Zoellick, nous avons pu observer que la fréquence des thèmes concernant l'environnement est soutenue.

Expliquer donc relève d'un travail pédagogique de persuasion que le Président du Groupe de la banque mondiale préfère utiliser lorsqu'il s'agit de convaincre le profane avec des raisonnements rationnels qu'ils trouvent légitimes. Ainsi légitimé, le discours sur l'environnement devient audible et efficace. Il se pérennise puisqu'il est nécessaire de le traduire dans des termes technique et économique et de préférence pas en terme politique. Ceci est dû à cette connivence particulière qui s'est établie entre les administrateurs et les pouvoirs politiques dans le but de promouvoir des discours présentant un discours politique dépolitisé.

En effet, les thèmes tels que développement, climat, commerce, finance, technologie et croissance reviennent souvent dans le discours de Robert B. Zoellick, tandis que d'autres thèmes brillent par leur absence, comme par exemple les thèmes sur les droits de l'homme, les alternatives, le capitalisme, le libéralisme, etc. Nous suggérons que le discours développé autour des thèmes entretenus entraîne le maintien des représentations d'une identité institutionnelle sur la notion de l'environnement.

### **3. Degré de réception de la notion de l'environnement**

Le contexte de réception d'une notion est une donnée importante pour saisir le pourquoi d'une telle imposition formulée par les locuteurs à partir des informations recueillies (lieux, temps, personnes impliquées, etc). C'est par un discours de rationalité que Robert B. Zoellick a exposé, de manière succincte et claire, les attentes de sa politique sur l'environnement (description de la réalité sociale, prise de décisions, planification des actions, des politiques de base performantes, financement de l'action environnementale, etc). La notion de l'environnement ne serait certainement pas utilisée si l'obligation morale de s'y mettre n'était pas assumée par les pays. La réussite sociale, économique et politique semble être une des caractéristiques du discours de Robert B. Zoellick.

De nombreux pays en développement craignent, dans le même temps, l'imposition de limites à la nécessaire mise en valeur de leurs ressources énergétiques dont ils ont tant besoin ou de nouvelles règles qui pourraient faire obstacle à la satisfaction de leurs nombreux besoins, notamment en matière d'infrastructures et d'esprit d'entreprise. Comme le fait valoir le Président du groupe de la banque mondiale, pour réaliser les transformations nécessaires, il faut agir maintenant, il faut agir ensemble et il faut agir différemment.

En réponse à la crise de l'environnement qui touche le patrimoine mondial, les institutions internationales ont bien souvent réagi en lançant des réformes d'inspiration néolibérale. Cela exige d'éviter l'usage de l'émotion, des préjugés, de la subjectivité et du parti pris. Il faut également que le discours direct prédomine et qu'il ne soit utilisé que pour rendre compte du réel ou d'une action à mener. Dans ce contexte, il n'est pas anodin qu'un discours fustigeant les politiques des pays en développement soit adopté par une partie des institutions internationales. Cet aspect est à mettre en relation avec le fait que cette dimension de l'institution amène à une nécessité d'agir, ou du moins d'armer les pouvoirs publics pour qu'ils le fassent. À cet égard, force est de constater que l'utilisation de la notion de l'environnement conduit à justifier d'importants changements des

différentes politiques sociales.

Comme le discours de Robert B. Zoellick est en fait le point de départ de production de normes et de savoirs sur des thèmes précis, il semble avoir fait ce qu'il fallait pour répondre aux règles de sa construction: objectivité, concision et technicité. Il existe en effet un contrat qui régit cette construction discursive et qui implique d'obéir, dans un espace limité, à un modèle précis.

Une telle construction répond à des raisons techniques, car il existe une structure standard où le locuteur doit présenter un certain type d'informations. Les données, en plus de se couler dans un modèle de structure précis, suit aussi les recommandations d'un administrateur qui astreint le locuteur à une précision prétendument scientifique.

L'utilisation des verbes et pronoms à la première personne du pluriel, par Robert B. Zoellick, a pour but de l'effacer du discours en se servant de la voix plurielle de sa communauté:

«nous demandons», «nous insistons auprès des instances compétentes des Nations-Unies», «nous réaffirmons qu'il est urgent d'entreprendre une action collective», «nous avons examiné», «nous devons prendre des décisions», «nous réagissons particulièrement aux menaces».

Cet effacement énonciatif permet une énonciation en apparence objective. Grâce à cela, le locuteur joue le rôle d'une sorte de porte-parole qui n'accomplit qu'un travail technique, ce qui lui permet d'impliquer l'autre et de le mêler à sa propre voix. Ce mode d'énonciation est évident lorsqu'il s'agit de certaines informations qui ne peuvent pas être effectivement vérifiées sur le terrain par le lecteur ou qu'il n'a pas la possibilité de voir lors de son évaluation. Nous ne pouvons savoir, par exemple, si les agriculteurs souffrent vraiment de l'environnement; nous ne pouvons prouver qu'elle a été leur réaction et quelles sont les causes réelles de perturbation de l'environnement, ni pourquoi ce thème a été géré tardivement.

Ce processus de légitimation doit être remis dans un contexte plus géné-

ral du fonctionnement du champ discursif de la banque mondiale. En effet, les caractéristiques communes des faits rendus acceptables par la notion de l'environnement sont qu'ils amènent tous à des considérations sur le financement des politiques sociales:

Le Groupe de la Banque mondiale a lancé plusieurs initiatives de financement pour aider les pays à faire face au changement climatique, comme indiqué dans le cadre stratégique pour le développement et le changement climatique, en particulier des fonds et des mécanismes carbone qui continuent de se développer grâce à la forte progression des financements au titre des rendements énergétiques et des nouvelles énergies renouvelables. (Robert B. Zoellick, Président du Groupe de la banque mondiale)

Ainsi, la thématique de la lutte contre l'instabilité de l'environnement est mise dans un contexte de discussions sur les finances étatiques, sur les relations d'influence entre les dépenses et les recettes étatiques.

À ce propos, nous pouvons considérer que le discours de Robert B. Zoellick sur l'environnement tend vers des stratégies énergétiques et environnementales pour apporter son aide aux pays en difficulté qui, étant dans une situation financière instable, doivent impérativement réduire leurs dépenses:

C'est pourquoi le Groupe de la Banque a entrepris de revoir ses stratégies énergétiques et environnementales pour les années à venir, et d'apporter son aide aux pays, afin de renforcer leurs pratiques de gestion des risques et à étendre la portée de leurs filets de protection face aux risques qui ne peuvent pas être totalement éliminés. (Robert B. Zoellick, Président du groupe de la banque mondiale)

Le degré de réception du discours sur l'environnement est ainsi inscrit dans ses différentes variantes. D'une part, la mise en description de cette notion passe par des choix verbaux qui véhiculent l'incertitude que pouvait avoir l'environ-

nement sur le comportement et l'évolution des États comme le précise Robert B. Zoellick dans les énoncés suivants:

- «La conjoncture actuelle est propice à l'adoption de politiques adaptées de riposte à l'environnement et de promotion du développement»;
- «Le développement deviendra plus difficile du fait de l'environnement»;
- «Le problème de l'environnement se poursuivra inévitablement».

Cette inscription est enrichie par une série de verbes que Robert B. Zoellick utilise pour introduire la notion de l'environnement. Il emploie des verbes qui favorisent le champ sémantique de l'environnement par rapport au développement humain: «agir maintenant», «anticiper une évolution», «causer à l'environnement», «compenser tout impact défavorable».

Nous pouvons aussi citer à titre d'exemple ses propos sur l'environnement qui exprime son inquiétude:

- «L'environnement accroîtra encore la difficulté que présente la production de denrées alimentaires en quantités suffisantes pour nourrir une population mondiale en expansion»;
- «L'environnement se traduit déjà par une augmentation des températures moyennes de l'atmosphère et des océans, la fonte de neiges et de glaces partout dans le monde et la hausse du niveau des mers»;
- «L'environnement aura des effets destructeurs partout, mais il va aussi creuser le fossé entre pays développés et pays en développement»;
- «Les coûts d'atténuation des effets de l'environnement ne cesseront de s'accroître à mesure qu'augmenteront les besoins en énergie et la population mondiale».

Les seules occurrences, sémantiquement orientées vers une conservation et non pas un refus de la notion de l'environnement, sont énoncées par Robert B. Zoellick:

- «Au rythme où se produit l'environnement, les pays n'auront pas assez de temps pour se mettre à l'abri du danger»;

- «La riposte à la dégradation de l'environnement, quelle qu'en soit la nature, suppose de bien peser les avantages et les inconvénients, les forces et faiblesses, les avantages et les coûts des différentes options envisageables».

L'utilisation de ces propos contribue aussi à promouvoir l'objectivité nécessaire du discours du groupe de la banque mondiale, puisqu'elle met en évidence un réseau de sens lié au discours expert et exclut dans un certain sens l'interlocuteur du débat.

#### **4. Consensus sur le sens de l'environnement**

Le Président du Groupe de la banque mondiale présente une construction objective du monde, au moyen des composantes de la dénomination, la localisation et la qualification. En ce qui concerne la qualification, nous percevons une certaine dominance des détails qui produisent, outre une réalité plus cohérente, une description plus précise de la scène de parole. Les rares informations, bien qu'elles marquent une certaine adéquation, mettent en évidence l'abondance des renseignements offerts, ce qui confirme le consensus sur le sens à donner à l'environnement:

«Les politiques sociales devront contribuer dans une mesure plus importante à aider les populations à faire face à des menaces plus fréquentes et persistantes qui compromettent leurs moyens de subsistance. Ces politiques réduisent la vulnérabilité économique et sociale et permettent de mieux résister au changement climatique. Une population en bonne santé, instruite, jouissant d'une protection sociale, peut mieux faire face à des chocs et à des changements climatiques. Il importera donc de renforcer de telles politiques sociales là où elles ont déjà été mises en œuvre, de les développer là où elles sont inexistantes et de les concevoir de manière à ce que leur couverture puisse rapidement être étendue après un choc». (Robert B. Zoellick)

Dans cet extrait, il n'est évidemment pas possible de poser que Robert B.

Zoellick a eu cette bonne intention, lors de la production de son discours, de déclencher une réaction du destinataire. Mais, la parole institutionnelle, apparemment, y est pour quelque chose.

Elle garantit à l'énonciateur une position neutre et contribue à produire un savoir objectif sur le monde. Lorsque sa parole est émise dans un espace donné, la scénographie lui confère une autorité et une légitime institutionnelle:

La scénographie est une scène de parole qui n'est pas imposée par le type ou le genre de discours, mais instituée par le discours même [...] Si un discours impose sa scénographie d'entrée de jeu, d'un autre côté de l'énonciation, en se développant, s'efforce de la justifier. On a donc affaire à un processus en boucle: en surgissant, la parole implique une certaine scène, laquelle, en fait se valide progressivement à travers cette énonciation même.  
(Maingueneau, 2000: pp.111-112)

Nous soulignons, au passage, que la notion de l'environnement découle d'une construction argumentative de formulations diverses. En d'autres termes, la construction des formules permet éventuellement de mettre en place certaines relations, mais ne provoque pas de réaction automatique. Nous supposons, en suivant Berrendonner, que de tels énoncés sont tangibles en raison des significations que nous avons déjà élaborées en fonction de nos connaissances sur la notion de l'environnement et tout ce qui l'entoure: «C'est toutes les significations occasionnelles qui sont manifestées dans chaque événement d'énonciation, par la rencontre d'une occurrence d'énoncé avec les conditions contextuelles, interpersonnelles, etc., de son énonciation, rencontre qui est régie par des règles tenant lieu de mode d'emploi des énoncés». (Berrendonner, 1981, p.12)

Les énoncés suivants de Robert B. Zoellick montrent à quel point cette notion peut générer à l'infini d'autres énoncés qui révèlent toujours les mêmes significations:

- «L'environnement va ériger des obstacles grandissants au développement»;

- «L'environnement a un coût, quelle que soit la politique retenue»;
- «L'environnement est déjà une réalité et ne peut que s'accroître, y compris à brève échéance».

Pour comprendre une telle dynamique, il est nécessaire de comprendre les conditions de production du discours institutionnel, ce qui permet à la fois de penser l'argumentation en liaison avec les relations de pouvoir et de se recentrer sur la circularité des discours en question. Ainsi, nous pouvons déduire que la production des discours varie selon les savoirs et les croyances dont sont porteurs les discours institutionnels: «Nous entendons par discours institutionnel, au sens strict, le discours produit officiellement par un énonciateur singulier ou collectif qui occupe une position juridiquement inscrite dans l'appareil d'État, qu'il soit fonctionnaire ou représentant politique». (Oger et Ollivier-Yaniv, 2003, p.127)

À cet effet, le discours de Robert B. Zoellick impose un certain régime de parole et de visibilité, c'est-à-dire ce qui peut se dire et ce qui peut se voir. En ce qui concerne son discours sur l'environnement, d'une manière générale, répond aux attentes d'une même communauté d'experts qui obéit aux mêmes contraintes de rédaction:

«La communauté discursive ne doit pas être entendue trop restrictivement: elle ne renvoie pas seulement aux groupes (institutions et relations entre agents) mais aussi à tout ce que ces groupes impliquent sur le plan de l'organisation matérielle et des modes de vie». (Maingueneau, 1991, p.190)

Le discours de Robert B. Zoellick met en scène la voix non seulement d'un mais de plusieurs individus, sous sa présidence. Ce dernier est le premier à justifier l'action de la banque mondiale, car son discours plaide en faveur d'une action environnementale. Il présente, de manière technique, des informations concernant le thème, les acteurs sociaux, l'action et les objectifs pour pouvoir relever le défi, considérable et complexe, que pose le problème de

l'environnement.

C'est ainsi que l'objet de débat entre dans un cadre institutionnel. Si le discours de Robert B. Zoellick apparaît comme un texte très long en regard de l'importance du sujet, il n'en joue pas moins le rôle de passerelle qui permet de donner une vision consensuelle du monde qui nous entoure. Viennent ensuite les idées forces relatives au résultat de l'expertise menée par les experts: objectifs à atteindre, contraintes des actions entreprises, coopération internationale, contribution au financement des projets, financement de l'action climatique et déployer un effort résolu d'explication des politiques environnementales.

Toutes ces procédures visent à légitimer l'action du Président du Groupe de la banque mondiale et la nécessité d'un changement dans le bon sens. La technique de dire l'environnement est rodée: elle commence à être construite par poser le problème, mesurer le sens de chaque mot utilisé pour construire un consensus loin de toute polémique, et finir par susciter l'adhésion de la société civile comme le souligne Robert B. Zoellick: «La politique sociale - complètement essentiel à la gestion des risques physiques et financiers - fournit de nombreux outils pour gérer les risques auxquels sont confrontées les populations les plus vulnérables et permettre aux communautés de participer à la lutte contre l'instabilité de l'environnement».

En effet, l'appréciation du Président, en final, donne à son discours une autorité et sa parole y sera présente. Elle appuiera celle des experts, de la société civile et des pays, elle plaidera aussi pour des actions à dimension internationale. Ses valeurs, ses croyances, ses objectifs et ses connaissances se répercuteront d'une manière ou d'une autre sur le comportement des individus dans la société. Toutefois, si l'autorité du Président possède une telle importance, l'autorité des autres experts n'est pas moins importante: tous participent dans la rédaction de son discours.

La construction du discours sur l'environnement se fait alors par l'entre-

croisement de toutes ces voix qui, porteuses d'intentionnalité, s'organisent autour de visées à l'origine de leurs stratégies propres. Dans l'espace institutionnel, chacun se définit en fonction de sa position dans un ordre hiérarchique, lui-même déterminé a priori par des facteurs externes: «Les diverses modalités d'énonciation renvoient aux divers statuts, aux divers emplacements, aux diverses positions que le sujet peut occuper ou recevoir quand il tient un discours». (Foucault, 1969, p.74)

De cette façon, la force qu'acquiert le discours de Robert B. Zoellick sur l'environnement se manifeste dans une parole institutionnelle où les relations de pouvoir vont au-delà des discours produits par les experts. Ce sont des relations de pouvoir extérieures qui sous-tendent ces discours et leur donnent forme.

### **Conclusion**

Nous pouvons retenir que certaines expressions peuvent, à un moment donné du débat public, s'imposer comme des formules, profiter dès lors d'une promotion par un discours conséquent et ainsi se constituer comme un objet de discours à la fois partagé et polémique. Nous affirmons également que la notion de l'environnement incarne des enjeux multiples: d'un côté les retombées politiques et économiques, de l'autre son inscription dans un discours institutionnel qui la porte et la légitime. Son caractère figé, son utilisation et sa notoriété sont les traits distinctifs que nous avons analysés dans le discours de Robert B. Zoellick.

Nous constatons aussi que la construction discursive d'une vérité sur l'environnement résonne selon le positionnement qu'occupe chaque locuteur dans l'espace public. Ainsi, le Président du Groupe de la banque mondiale initie la construction d'une certaine idée de l'environnement, et contribue à donner à la notion de l'environnement, en dehors de l'institution, un autre destin dans un autre lieu qui n'est pas forcément l'institution.

Cette brève analyse montre que, si la parole institutionnelle s'appuie es-

sentiellement sur la dimension argumentative, elle met également en jeu une neutralité plus ou moins apparente dans le traitement des thèmes d'ordre socio-politique.

Enfin, appréhender le fonctionnement discursif de la parole institutionnelle est, en quelque sorte, un moyen de montrer que tous les locuteurs, indépendamment de leur position dans le système hiérarchique, interfèrent d'une certaine manière dans sa production. Tous, sous une apparente neutralité scientifique, prennent position, contribuent à l'élaboration des thèmes et agissent objectivement sur des sujets polémiques car le pouvoir de la banque mondiale ne se situe pas chez l'un ou l'autre individu, ou dans l'une ou l'autre instance, mais par rapport à ses conditions de réussite.

## Bibliographie

- Berrendonner, A. (1981). *Éléments de pragmatique linguistique*. Paris: Minuit
- Bourdieu, P. (1982). *Ce que parler veut dire: l'économie des échanges linguistiques*. Paris: Fayard.
- \_\_\_\_\_ . (1997). *Méditations pascaliennes*. Paris : Seuil.
- Cussó, R., & Gobin, C. (2008). Du discours politique au discours expert: le changement politique mis hors débat?. *Les langages du politique*, (88), 5-11.
- Foucault, M. (1969). *L'archéologie du savoir*. Paris : Gallimard.
- Krieg , Planque, A. (2003). *Purification ethnique : Une formule et son histoire*. Paris: CNRS.
- \_\_\_\_\_ . *Analyser les discours institutionnels*. Paris : Armand Colin.
- Maingueneau, D. (1991). *L'analyse du discours. Introduction aux lectures de l'archive*. Paris : Hachette.
- \_\_\_\_\_ . (2000). *Les termes clés de l'analyse du discours*. Paris : Seuil.
- Oger, C., Ollivier, Yaniv, C. (2003). Analyse du discours institutionnel et sociologie compréhensive: vers une anthropologie des discours institutionnels. *Mots. Les langages du politique*, (71), 125-145.
- Rist, G. (2002). Le prix des mots. *Cahiers de l'IUED*,(13), pp.9-23.